

CANECTANCOURT, *Cannectancourt, Canettancourt (Canetuncurtis)*, à la limite austro-orientale, entre *Evricourt* au nord, *Thiescourt* au nord-ouest.

La commune de *Canectancourt* occupe la vallée aquatique située entre les coteaux de *Thiescourt* et les collines boisées sur lesquelles le canton de *Lassigny* a sa limite méridionale. La *Divette* sépare au nord-est cette commune de celle d'*Evricourt*. Le ruisseau de l'*Ecassy* traverse presque tout le territoire. Le chef-lieu est formé de deux rues principales, l'une sur les bords du ruisseau, l'autre, parallèle à la première, sur la pente orientale de la vallée. Les maisons, de chétive apparence, sont entremêlées de jardins et d'herbages, en sorte que le village présente un développement de près d'une demi-lieue. Les abords du pays sont impraticables en hiver, par suite de la nature marécageuse du sol et du mauvais état des chemins.

Canectancourt est un lieu fort ancien; la seigneurie en fut acquise en 932, par Valbert, évêque de Noyon, pour être donnée aux chanoines de sa cathédrale, qui la possédaient encore en 1790.

Il n'y avait qu'une simple succursale dépendant de la cure de *Thiescourt*, et dont l'évêque de Noyon désignait le vicaire. L'église a conservé ce titre de succursale en recevant pour annexe la commune d'*Evricourt*; on y fête la nativité de la Vierge (8 septembre).

L'église a été bâtie en 1315, mais elle a subi des réparations et des agrandissemens qui ont détruit les caractères de son architecture; on a ajouté des bas-côtés au seizième siècle; le clocher qui était sur le chœur, ayant été renversé par le tonnerre vers 1750, on en a construit un autre en charpente au-dessus de la porte; à la même époque, les voûtes ont été remplacées par un plancher. Cet édifice est fort dégradé, enterré de plusieurs pieds, soit par l'exhaussement du sol du cimetière, soit par toute autre cause non reconnue; l'excès de l'humidité qui y règne constamment le rend très-malsain.

La ferme de la *Carmoye* est un écart dans la plaine méridionale au-dessus des bois.

Orval, ancien hameau, est réuni au chef-lieu par des habitations intermédiaires.

La commune avait une école qui lui fut donnée en 1761 par M. de Haussy, chanoine de Noyon et curé à cette époque : elle a été incendiée récemment.

Il y a une fontaine publique, un jeu d'arc, un jeu de tamis, et quelques arpens de friches communales. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

On trouve trois moulins à eau dans l'étendue du territoire, des carrières de pierre de taille et de grès.

Contenance : Terres labourables, 379 h. 70,80. — Jardins potagers, 7 h. 66,45. — Vergers et pépinières, 3 h. 74,70. — Prés, 47 h. 20,15. — Pâtures, 0 h. 47,90. — Bois, 228 h. 50,60. — Aunaies, 27 h. 00,10. — Friches, 42 h. 76,50. — Chemins et places, 15 h. 13,45. — Eaux, 0 h. 57,55. — Propriétés bâties, 4 h. 73,50. — Total, 757 hect. 91,20.

Distance de *Lassigny*, 7 k. — De *Compiègne*, 2 m. 4 k. — De *Beauvais*, 9 myr. — Marché, Noyon. — Bureau de poste, Noyon. — Population, 482. — Nombre de maisons, 112. — Revenus communaux, 150 fr. 45 c.